



EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
RÉUNION ORDINAIRE DU 12.04.2018

Date de la convocation : 06.04.2018

PRESENTS : CASTAGNER Jean-Claude, DUBOIS Françoise, DELMARES Sébastien, VADEL Cécile, BIROT Patrick, CLEUET Florent, COLLINS Margaret, DUBOIS Emmanuel, DUBOIS Eric, HERVOIR Jean, ~~IMBEAU Patrick~~, LETOURNEUR-RENEE Chantal, ROBERT NOYON Sabine, VITRAC Jean-Pierre.

PROCURATION(S): IMBEAU Patrick à CASTAGNER Jean-Claude

ABSENT(S): NEANT.

Mme LETOURNEUR-RENEE Chantal a été élu(e) secrétaire de séance.

Approbation du compte rendu de la réunion de conseil municipal du 20.03.2018

Le Maire demande aux membres, si après lecture, ils ont des observations à formuler sur le compte rendu du conseil municipal du 20.03.2018. Ledit compte rendu est approuvé.

1 VOTE DES SUBVENTIONS 2018 AUX ASSOCIATIONS - 2018-0023

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'allouer pour l'année 2017, une subvention aux associations suivantes :

Madame LETOURNEUR RENEE Chantal quitte la séance

ASSOCIATIONS - 6574	MONTANT 2018
Amicale Laïque Issigeac	600,00 €

VOTES : 13 Dont 1 procuration(s) POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Madame LETOURNEUR RENEE Chantal reprend part à la séance

Monsieur DUBOIS Emmanuel quitte la séance

ASSOCIATIONS - 6574	MONTANT 2018
Association Les Amis de Michel Jeury	300,00 €

VOTES : 13 Dont 1 procuration(s) POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Monsieur DUBOIS Emmanuel reprend part à la séance

Monsieur HERVOIR Jean quitte la séance

ASSOCIATIONS - 6574	MONTANT 2018
Double Corps	300,00 €

VOTES : 13 Dont 1 procuration(s) POUR : 13 CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Monsieur HERVOIR Jean reprend part à la séance

ASSOCIATIONS - 6574	MONTANT 2018
Amicale des Pompiers Issigeac	300,00 €
Anciens Combattants	150,00 €
Association Amitié et Loisirs	300,00 €
Association Boule Lyonnaise Issigeac	300,00 €
Association Les Ménestrels	300,00 €
Association Les Ménestrels Cycles conférences 2018	400,00 €
Association Les Ménestrels organisation Médiévales 2018	2 000,00 €

Association Les Couleurs Pierre Belvès	300,00 €
Association Les Amis de l'Eglise	300,00 €
Association " Patrimoine, Culture et Environnement du Pays d'Issigeac "	500,00 €
Coopérative Scolaire d'Issigeac	1 000,00 €
Génération Mouvement Les Amis de la Banège (Aînés Ruraux)	300,00 €
Société des Courses	300,00 €
Société des Courses - Utilisation locaux Chantier International jeunes bénévoles 2018	800,00 €
Société de Chasse Issigeac/Monmarvès	300,00 €
Tennis Club Issigeacois	1 000,00 €
Union Athlétique Issigeacoise (Ecole de Rugby-animations)	1 500,00 €
Radio 4	150,00 €
RVB	150,00 €
Roseau Issigeacois	300,00 €
TOTAL	11 850,00 €

VOTES : 14 Dont 1 procuration(s) POUR : 14 CONTRE : 0 ABSTENTION(S) : 0

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

* **émet un avis favorable.**

* **autorise** le Maire ou à défaut l'Adjoint à signer toutes les pièces nécessaires

2 VOTE DES TAXES LOCALES DIRECTES 2018 - 2018/0024

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de ne pas modifier les taux des Taxes Locales Directes. L'assemblée vote pour l'année 2018 les taux d'imposition comme suit :

VOTES : 14 Dont 1 procuration(s)
POUR : 14
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 0

TAXES	TAUX voté %	BASE	TOTAL €
TAXE HABITATION	11,29	950 200	107 278
TAXE FONCIERE BATIE	16,06	761 000	122 217
TAXE FONCIERE NON BATIE	45,51	21 600	9 830
CFE	14,91	138 900	20 710
TOTAL			260 035

Le Conseil, après en avoir délibéré :

* **émet un avis favorable.**

* **autorise** le Maire ou à défaut l'Adjoint à signer toutes les pièces nécessaires.

3 VOTE DU BUDGET PRINCIPAL 2018 - 2018/0025

Le Maire présente le budget principal 2018 au Conseil Municipal :

VOTES : 14 Dont 1 procuration(s)
POUR : 13
CONTRE : 0
ABSTENTION(S) : 1

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
705 978€	705 978€
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
646 984€	646 984€

Le Conseil, après en avoir délibéré :

***décide de voter** le budget principal 2018 par nature :

- au niveau du chapitre pour la section fonctionnement ;

- au niveau du chapitre et par opération pour la section investissement.

***autorise** le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

4 VOTE DU BUDGET ANNEXE ASSAINISSEMENT 2018 - 2018/0026

Le Maire présente le budget Annexe Assainissement 2018 au Conseil Municipal :

FONCTIONNEMENT	
DEPENSES	RECETTES
209 797€	209 797€
INVESTISSEMENT	
DEPENSES	RECETTES
337 823€	337 823€

Le Conseil, après en avoir délibéré :

***décide de voter** le budget Annexe Assainissement 2018 par nature :

- au niveau du chapitre pour la section fonctionnement ;

- au niveau du chapitre et par opération pour la section investissement.

***autorise** le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

VOTES : 14	Dont 1	procuration(s)
POUR : 14		
CONTRE : 0		
ABSTENTION(S) : 0		

5 MAPA « CREATION TERRAIN MULTISPORTS » : CHOIX DES ENTREPRISES - 2018/0027

Vu le code des marchés publics,

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 09/04/2018

Vu la décision d'attribution de la commission d'appel d'offre du 09/04/2018 concernant le **LOT 1 : Travaux de terrassement et réalisation d'un terrain en enrobé à chaud**

Vu la nécessité de procéder à une analyse complémentaire des offres reçues concernant le **LOT 2 : Installation de la structure et des équipements du terrain multisports**

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

***Autorise** Monsieur le Maire ou à défaut l'adjoint délégué à signer le marché public suivant : **CREATION TERRAIN MULTISPORTS - LOT 1**

Entreprise : **EUROVIA AQUITAINE. - 24100 BERGERAC**
 Montant du marché : **24 956.20€ HT soit 29 947.44€ TTC**

***Autorise** la commission à procéder aux analyses complémentaires des offres du LOT 2.

Les crédits nécessaires sont prévus au budget communal.

VOTES : 14	Dont 1	procuration(s)
POUR : 14		
CONTRE : 0		
ABSTENTION(S) : 0		

6 CCPSP : PARTICIPATION FINANCIERE MISE A DISPOSITION TECHNICIEN VOIRIE - 2018/0028

Vu la délibération 2017-0085 de la CCPSP en date du 20.11.2017 **proposition de la répartition financière de la mise à disposition du technicien voirie/urbanisme à compter du 01/01/2018**

VOTES : 14	Dont 1	procuration(s)
POUR : 14		
CONTRE : 0		
ABSTENTION(S) : 0		

-**Rappel** : 247 kms communautaires 124 kms communes

-Recrutement en cours d'un technicien à temps complet, estimation d'un salaire annuel chargé de 40 000 €.

-Fourniture/location annuelle d'un véhicule estimée à 5 000 €.

Affectation de 80 % de cette charge au titre de la compétence communautaire voirie :

70 % pour le réseau total Portes Sud Périgord (371 kms de voirie)

30 % pour le réseau communal : 0.50 € par habitant INSEE + participation au kilomètre (à déterminer selon le montant de base réel après recrutement).

Et 20 % au titre de la mise à disposition à la commune d'Eymet pour le service urbanisme de la mairie ce qui représente 7 heures hebdomadaires qui seront remboursées à Portes Sud Périgord.

L'appel à paiement interviendrait courant juin.

Montant du coût pour la commune d'ISSIGEAC : 522.87^e (voir tableau annexé)

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

***Emet** un avis favorable

***Autorise** Monsieur le Maire ou l'adjoint délégué à signer toutes les pièces nécessaires.

INFORMATIONS DIVERSES

***INSTALLATION DE RUCHES**

Monsieur le Maire donne lecture d'une lettre d'un administré apiculteur qui souhaite installer des ruches sur le domaine communal (parcelles situées sur l'ancienne voie de chemin de fer, derrière les lagunes). Le Conseil Municipal donne un avis favorable.

***INFRACTION AU CODE DE L'URBANISME :**

Monsieur le Maire donne le compte-rendu de l'audience du Tribunal de Bergerac concernant le jugement d'une infraction au Code de l'Urbanisme par un administré de la commune. Celui-ci n'a pas respecté les distances d'implantation de sa maison, conformément au Permis de Construire accordé. Un procès-verbal avait été dressé par les services de la DDT en présence de Monsieur le Maire afin de constater l'infraction. L'administré a été condamné à une amende de 1000€.

***COMPTE RENDU COMMISSION ENVIRONNEMENT ET OM :**

Mesdames VADEL Cécile et ROBERT-NOYON Sabine informent le Conseil Municipal de leurs réflexions et actions :

- Organisation d'une journée citoyenne le 17 juin 2018 à 10h00 : nettoyage, tri, ramassage des déchets (plastique, verre...) sur la Zone Humide du Faurissou.
- Fleurissement du Passage de la Baleine.
- Achat de poubelles
- Installation d'une table de pique-nique à proximité du parcours VTT.
- Participation à l'élaboration du plan d'aménagement de la Zone Humide.
- Inauguration des composteurs de l'école et du passage des Sorcières ; projet d'installation d'un nouveau composteur sur le parking Marguerite.

Monsieur le Maire et la Commission ont échangé avec les services du SMD3 pour définir les lieux d'implantation des containers semi-enterrés : Parking Marguerite, locaux techniques, intersection Tour de Ville/Rue de la Croix de l'Orme.

Séance levée à 00h40